



SADC

Société d'assurance-dépôts
du Canada

Rapport financier trimestriel Premier trimestre

30 juin 2016
Non vérifié

Protéger les rêves des Canadiens

Canada 

Table des matières

Compte rendu	1
Principaux résultats financiers	2
Analyse des risques	3
Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes	3
Résultats financiers	4
Financement <i>ex ante</i>	7
Liquidités mobilisables	8
Déclaration de responsabilité de la direction	9
États financiers consolidés condensés et notes complémentaires	10
État consolidé condensé de la situation financière.....	10
État consolidé condensé du résultat global	11
État consolidé condensé des variations des capitaux propres	12
Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie	13
1– Informations générales	14
2– Principales méthodes comptables.....	15
3– Titres de placement	15
4– Provision pour pertes liées à l’assurance-dépôts.....	17
5– Charges d’exploitation.....	17
6– Transactions entre parties liées	17
7– Chiffres comparatifs.....	18

Compte rendu

Premier trimestre - exercice 2016-2017

Le présent compte rendu a été rédigé conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Conseil du Trésor (la « Norme du Conseil du Trésor »). Il ne prétend pas à l'exhaustivité d'un véritable rapport de gestion. On présume que les déclarations et l'information figurant dans le Rapport annuel 2016 de la SADC s'appliquent également au trimestre considéré, à moins de mise à jour.

Les états financiers consolidés condensés n'ont pas été audités et ils ont été établis conformément à la Norme du Conseil du Trésor.

Le présent compte rendu et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par le Comité d'audit de la SADC.

Principaux résultats financiers

Pour le premier trimestre terminé le 30 juin 2016, la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC » ou la « Société ») a subi une perte nette de 45 millions de dollars, essentiellement en raison d'une augmentation de 150 millions de dollars de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts (la « provision »). Les autres éléments significatifs ont été les produits tirés des primes (105 millions de dollars), les produits tirés des placements et autres produits (10 millions de dollars) ainsi que les charges d'exploitation nettes et la charge d'impôt (9.6 millions de dollars). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC avait enregistré une perte nette de 59 millions de dollars qui résultait des éléments suivants : produits tirés des primes de 91 millions de dollars, produits tirés des placements et autres produits (10 millions de dollars), charges d'exploitation nettes et charge d'impôt (9.2 millions de dollars), et augmentation de 150 millions de dollars de la provision.

Les produits tirés des primes du premier trimestre, soit 105 millions de dollars, sont en hausse de 14 millions par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse découle avant tout de la majoration des taux de prime et de la croissance des dépôts assurés.

Les produits tirés des placements et autres produits du trimestre terminé le 30 juin 2016 totalisent 10 millions de dollars et n'ont pas varié par rapport à ceux d'il y a un an. Ce chiffre s'explique par la baisse du taux de rendement effectif (1,16 pour 100 et 1,28 pour 100 respectivement aux 30 juin 2016 et 2015) qui a contrebalancé la croissance du portefeuille de placement.

Les charges d'exploitation nettes et la charge d'impôt totalisent 9.6 millions de dollars pour le premier trimestre, en hausse de 0,4 million de dollars (4 pour 100) par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. L'accroissement des charges d'exploitation est surtout attribuable à une hausse des honoraires comparativement à un an auparavant.

La provision de la SADC a grimpé de 150 millions de dollars pour s'établir à 1 450 millions au 30 juin 2016, soit 100 millions de plus que le chiffre annoncé dans le Plan d'entreprise 2016-2017. Durant le trimestre, aucun changement important n'est survenu dans le profil de risque global des institutions membres de la SADC. L'augmentation s'explique tout d'abord par la croissance du volume des dépôts assurés, lequel est passé de 696 milliards de dollars au 30 avril 2015 à 739 milliards au 30 avril 2016.

Au 30 juin 2016, le total des actifs de la Société s'élevait à 3 530 millions de dollars, dépassant de 105 millions le total inscrit au 31 mars 2016. La hausse résulte surtout des primes d'assurance à recevoir au premier trimestre – les institutions membres les paient en juillet et en décembre pour l'exercice concerné. La majeure partie des autres actifs de la Société se compose de titres de placement d'une grande liquidité.

Au 30 juin 2016, le financement *ex ante* de la SADC se situait à 48 points de base (3 521 millions de dollars) des dépôts assurés, le niveau cible minimal ayant été fixé à 100 points de base.

Analyse des risques

La direction de la SADC surveille les risques auxquels les institutions membres sont exposées et qui nécessitent des ajustements à la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts. Elle se sert d'un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) pour recenser et gérer les risques importants de la Société. Ce programme prévoit une évaluation annuelle approfondie des risques, de même que des réexamens trimestriels. L'évaluation des risques importants tient notamment compte des risques résiduels tels que la direction les perçoit, compte tenu des répercussions possibles d'un événement à risque sur la situation financière ou la réputation de la Société, et / ou sur la capacité de la SADC à remplir son mandat et ses obligations légales, de la probabilité qu'un tel événement se produise, et des mesures prises par la Société pour gérer les risques particuliers.

L'évaluation globale par la direction des risques importants de la Société au 30 juin 2016 demeure satisfaisante et inchangée par rapport à celle en date du 31 mars 2016.

Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Voici un résumé des divers changements importants survenus au chapitre du fonctionnement de la Société, de son personnel et de ses programmes au cours du trimestre.

Fonctionnement	Le 15 juillet 2016, les institutions membres ont transmis leurs déclarations annuelles des dépôts assurés à partir desquelles les produits tirés des primes sont établis pour l'exercice. Sur la base de ces déclarations, les dépôts assurés que les institutions membres détenaient au 30 avril 2016 totalisaient 739 milliards de dollars (696 milliards au 30 avril 2015).
Conseil d'administration, direction et personnel	M. Robert Sanderson a été nommé président du conseil d'administration en date du 1 ^{er} juin 2016. Le 2 mai 2016, M. Sylvain Leduc, sous-gouverneur de la Banque du Canada, a été nommé membre substitut au conseil d'administration de la SADC en vertu de l'alinéa 5(1)b.1) de la <i>Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada</i> (la « Loi sur la SADC »).
Programmes et projets	Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.

Résultats financiers

Comparaison entre le trimestre terminé le 30 juin 2016 et le trimestre terminé le 30 juin 2015

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les trimestres terminés les 30 juin 2016 et 2015.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestre terminé le		Écart (\$)	Écart (%)
	30 juin 2016	30 juin 2015		
Produits tirés des primes	104 811	90 507	14 304	16 %
Produits tirés des placements et autres produits	10 027	9 873	154	2 %
Variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	150 000	150 000	-	-
Charges d'exploitation nettes	9 505	8 975	530	6 %
Recouvrement d'impôt	68	215	(147)	(68 %)
Perte nette	(44 735)	(58 810)	14 075	(24 %)

Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année ; elles sont calculées annuellement conformément aux dispositions de la Loi sur la SADC et du *Règlement administratif de la SADC sur les primes différentielles*. Les taux de prime jouent un rôle déterminant dans le temps qu'il faudra pour atteindre la cible minimale du financement *ex ante* de la Société, qui est de 100 points de base. À chaque exercice, la SADC considère ses options (en matière de taux) pour parvenir à cette cible. Pour l'exercice 2016-2017, le taux approuvé pour la catégorie 1 (taux de base) représente 5,5 points de base des dépôts assurés, soit une hausse de 1,0 point par rapport au taux de base de 2015-2016. Le montant comptabilisé chaque trimestre correspond au quart des primes annuelles perçues.

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2016 totalisent 105 millions de dollars, comparativement à 91 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent, en hausse de 16 pour 100. Cette hausse s'explique avant tout par la majoration des taux de prime. La croissance du volume des dépôts assurés a aussi contribué à la variation nette des produits tirés des primes. En effet, les dépôts assurés sont passés de 696 milliards de dollars au 30 avril 2015 à 739 milliards au 30 avril 2016, une croissance de 6 pour 100.

Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits de 10 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2016 n'ont presque pas varié par rapport à ceux du trimestre terminé le 30 juin 2015. Ce chiffre s'explique par la baisse du rendement des placements, au cours de la période, qui a fait contrepoids à la croissance du portefeuille de placement.

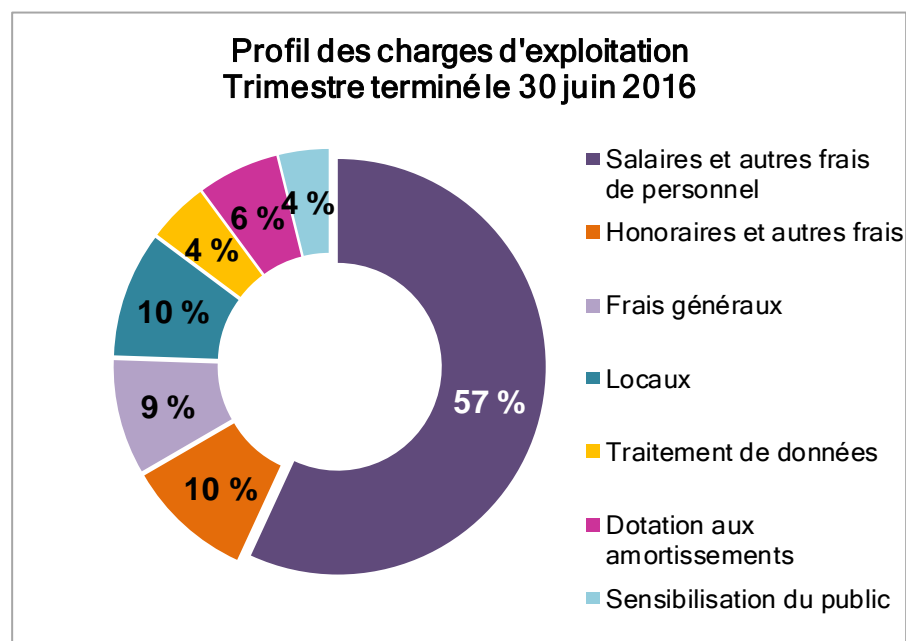
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur des dépôts détenus par les institutions membres. Elle est évaluée trimestriellement et fait l'objet de rajustements s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement de ses provisions, dont le volume des dépôts assurés, les prévisions de défaillance d'institutions membres établies à partir de statistiques de probabilité, le pourcentage prévu de perte en cas de défaillance, les renseignements obtenus des organismes de surveillance, divers indicateurs économiques et la connaissance particulière que la SADC a de chacun de ses membres.

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2016, la provision a augmenté de 150 millions de dollars pour atteindre 1 450 millions, surtout à cause de la croissance des dépôts assurés.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation du trimestre terminé le 30 juin 2016 se sont élevées à 9,5 millions de dollars, ayant augmenté de 0,5 million (6 pour 100) par rapport à celles du trimestre terminé le 30 juin 2015.

Résultats prévus pour l'exercice 2016-2017, comparativement au Plan d'entreprise

La présente section comporte des données financières prospectives fondées sur certaines hypothèses. Les résultats réels pourraient présenter des écarts importants par rapport à ces prévisions.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2016-2017 Prévisions	2016-2017 Plan d'entreprise	Écart (\$)	Écart (%)
Produits tirés des primes	420	400	20	5 %
Produits tirés des placements et autres produits	41	41	-	-
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	150	50	100	200 %
Charges d'exploitation nettes	42	44	(2)	(5 %)
Recouvrement d'impôt	-	1	(1)	(100 %)
Résultat net	269	348	(79)	(23 %)

Produits tirés des primes

Le Plan d'entreprise 2016-2017 à 2020-2021 de la SADC (le « Plan ») prévoit des produits tirés des primes de 400 millions de dollars pour l'exercice 2016-2017, alors que la direction les estime maintenant à 420 millions. Le Plan s'appuyait sur certaines hypothèses relatives à la croissance du volume des dépôts assurés et au classement des institutions membres selon le barème de primes différentielles. Toutes ces hypothèses ne se sont pas confirmées, ce qui explique les écarts entre les chiffres du Plan et les prévisions actuelles.

Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits estimés s'alignent sur le Plan. La hausse des produits tirés des primes par rapport au chiffre planifié se traduira par une croissance du portefeuille de placement, compensant la diminution du rendement annoncé dans le Plan (le rendement prévisionnel pour l'exercice 2016-2017 est de 1,03 pour 100, comparativement à 1,10 pour 100 selon le Plan).

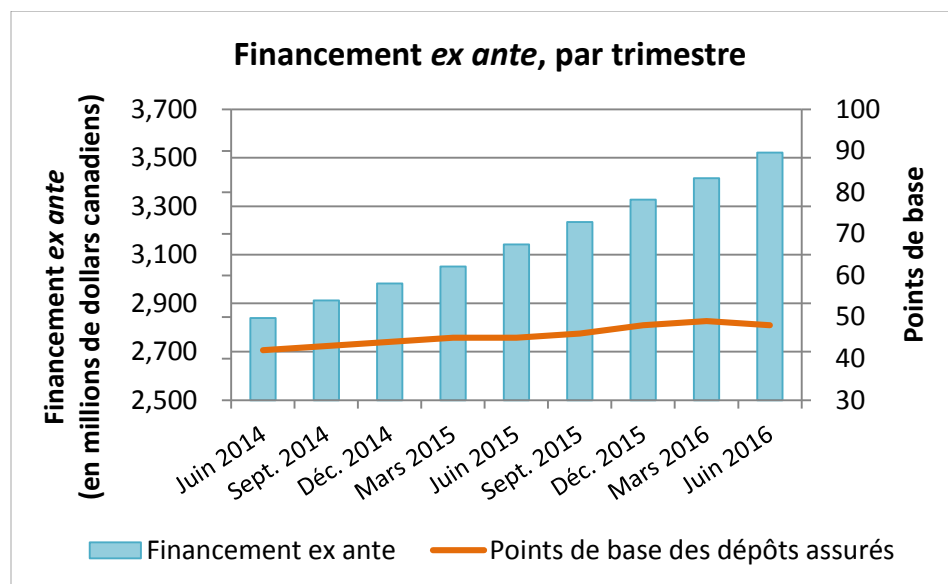
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Pour l'exercice 2016-2017, le Plan d'entreprise présumait que la provision augmenterait de 50 millions de dollars pour atteindre 1 350 millions. Or, la provision a grimpé de 150 millions de dollars au cours du trimestre terminé le 30 juin 2016 pour s'élever à 1 450 millions, en raison essentiellement de l'accroissement des dépôts assurés.

Charges d'exploitation nettes

Les charges d'exploitation nettes de l'exercice 2016-2017 devraient être de 42 millions de dollars, soit 2 millions de moins que les prévisions du Plan. Cet écart s'explique en grande partie par le rythme plus lent que prévu auquel sont pourvus les postes vacants.

Financement *ex ante*



Pour qu'un régime d'assurance-dépôts soit efficace et mérite la confiance du public, il doit reposer sur des mécanismes de financement sain. La SADC dispose d'un financement *ex ante* pour couvrir les pertes éventuelles liées à l'assurance-dépôts. Le montant de ce financement correspond à la somme des résultats non distribués et de la provision de la Société. Le niveau cible minimal du financement *ex ante* de la Société a été fixé à 100 points de base des dépôts assurés. La Société revoit régulièrement cette cible et l'ajuste s'il y a lieu.

Au 30 juin 2016, le financement *ex ante* de la SADC s'établissait à 3 521 millions de dollars, soit l'équivalent de 48 points de base des dépôts assurés. Compte tenu du volume des dépôts assurés au 30 avril 2016, la cible minimale de 100 points de base du financement *ex ante* équivaldrait à 7 390 millions de dollars.

Comme il est indiqué précédemment, les taux de prime de 2016-2017 ont été majorés afin d'accélérer la progression de la Société vers la cible minimale fixée pour le financement *ex ante*. D'autres majorations sont d'ailleurs prévues selon le Plan (hausse annuelle de 1 point de base du taux de base jusqu'à l'exercice 2018-2019, inclusivement). La SADC devrait, suivant le Plan, atteindre cette cible minimale au cours de l'exercice 2024-2025.

Liquidités mobilisables

Le tableau qui suit indique les sources de liquidités auxquelles la SADC peut recourir.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	30 juin 2016	31 mars 2016
<i>Liquidés :</i>		
Trésorerie	1	1
Juste valeur des titres de placement de haute qualité et très liquides	3 450	3 449
<i>Capacité d'emprunt :</i>		
Emprunts sur les marchés ou au Trésor en vertu de la Loi sur la SADC	20 000	20 000
Total des liquidités mobilisables	23 451	23 450

Le portefeuille de placement de la SADC ne contient que des titres de haute qualité et très liquides, à savoir des obligations du gouvernement du Canada et de sociétés d'État fédérales ou encore des obligations de gouvernements provinciaux et de sociétés de financement municipales. En vertu de la Loi sur la SADC, la Société est autorisée à contracter des emprunts si elle a besoin de plus de fonds. Au 30 juin 2016, elle pouvait emprunter jusqu'à 20 milliards de dollars. Le plafond d'emprunt est ajusté le 31 décembre de chaque année pour refléter la croissance des dépôts assurés. En cas de nécessité, la Société peut aussi emprunter des fonds supplémentaires selon un montant approuvé par le Parlement, en vertu d'une loi de crédits.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés condensés, en conformité avec la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés condensés exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de s'assurer que tous les autres renseignements figurant dans le présent rapport trimestriel sont conformes, le cas échéant, aux états financiers trimestriels consolidés condensés.

Les états financiers n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels consolidés, condensés et non audités, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société, des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie à la date de clôture de ces états financiers trimestriels consolidés condensés et pour les périodes considérées.

La présidente et première dirigeante,



Michèle Bourque

Ottawa, Canada

Le 11 août 2016

Le vice-président, Finances et
Administration, et directeur financier,



Anthony Carty

Ottawa, Canada

Le 11 août 2016

États financiers consolidés condensés et notes complémentaires

État consolidé condensé de la situation financière

Au 30 juin 2016 (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2016	31 mars 2016
ACTIFS			
Trésorerie		1 294	919
Titres de placement	3	3 410 475	3 410 247
Primes à recevoir		104 722	-
Clients et autres débiteurs		39	204
Sommes à recouvrer d'actifs en liquidation		3 380	3 469
Paievements anticipés		457	193
Immobilisations corporelles		5 020	5 263
Immobilisations incorporelles		4 563	4 918
TOTAL DES ACTIFS		3 529 950	3 425 213
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		3 928	4 734
Passif d'impôt exigible		240	85
Produits tirés des primes différés		266	-
Incitatif à la location différé		1 045	1 073
Avantages du personnel		2 456	2 474
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	4	1 450 000	1 300 000
Passif d'impôt différé		484	581
Total des passifs		1 458 419	1 308 947
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués		2 071 531	2 116 266
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		3 529 950	3 425 213

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé du résultat global

Trimestre terminé le 30 juin 2016 (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2016	30 juin 2015
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES			
Produits tirés des primes		104 811	90 507
Produits tirés des placements		10 027	9 870
Autres		-	3
		114 838	100 380
CHARGES			
Charges d'exploitation nettes	5	9 505	8 975
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	4	150 000	150 000
		159 505	158 975
Perte nette avant impôt		(44 667)	(58 595)
Charge d'impôt		68	215
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL NÉGATIF		(44 735)	(58 810)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

[NON AUDITÉS]

État consolidé condensé des variations des capitaux propres

Trimestre terminé le 30 juin 2016 (en milliers de dollars canadiens)

	Résultats non distribués et total des capitaux propres
Solde au 31 mars 2016	2 116 266
Total du résultat global négatif	(44 735)
Solde au 30 juin 2016	2 071 531
<hr/>	
Solde au 31 mars 2015	1 800 627
Total du résultat global négatif	(58 810)
Solde au 30 juin 2015	1 741 817

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie

Trimestre terminé le 30 juin 2016 (en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2016	30 juin 2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(44 735)	(58 810)
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Dotation aux amortissements	596	600
Produits tirés des placements	(10 027)	(9 870)
Charge d'impôt	68	215
Charge au titre des avantages du personnel	67	77
Paiement au titre des prestations définies	(85)	(75)
Variation du fonds de roulement :		
Augmentation des primes à recevoir	(104 722)	(90 456)
Diminution des clients et autres débiteurs	165	6
Diminution des sommes à recouvrer d'actifs en liquidation	89	-
Augmentation des paiements anticipés	(264)	(126)
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	(806)	(1 046)
Augmentation des produits tirés des primes différés	266	150
Diminution de l'incitatif à la location différé	(28)	(28)
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	150 000	150 000
Intérêts reçus	13 374	16 847
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	3 958	7 484
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	(251)
Achat de titres de placement	(293 177)	(231 109)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	289 594	223 072
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(3 583)	(8 288)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	375	(804)
Trésorerie, au début	919	1 584
Trésorerie, à la fin	1 294	780

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

[NON AUDITÉS]

Notes complémentaires

1– Informations générales

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « Société » ou la « SADC ») a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « Loi sur la SADC »). Elle compte au nombre des sociétés d'État sans capital-actions inscrites à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est financée par les primes que lui versent ses institutions membres. Elle est assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéficiaires, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son siège social est sis au 50, rue O'Connor, 17^e étage, à Ottawa, en Ontario.

La Société a pour mandat de fournir une assurance contre la perte totale ou partielle des dépôts détenus par ses institutions membres, d'encourager la stabilité du système financier canadien et d'y contribuer à tous égards. La Société doit remplir son mandat de façon à protéger les intérêts des déposants des institutions membres tout en s'efforçant de réduire au minimum les pertes qu'elle est susceptible d'encourir.

La Société est habilitée à prendre toutes les mesures essentielles ou accessoires pour bien remplir son mandat, y compris faire l'acquisition d'éléments d'actif d'institutions membres et d'autres organisations, ou leur accorder des garanties ou des prêts. Elle peut notamment procéder ou faire procéder à des inspections des institutions membres, faire fonction de liquidateur, de séquestre ou d'inspecteur d'une institution membre ou d'une filiale de celle-ci et établir une institution-relais.

La Société est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada pour l'application de la Loi sur la SADC. En conséquence, toutes les obligations qu'elle contracte dans l'exercice de son mandat constituent des obligations du Canada.

Le 11 août 2016, le Comité d'audit de la Société a approuvé les présents états financiers trimestriels consolidés condensés et en a autorisé la publication.

Méthode de préparation

Les présents états financiers trimestriels consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens et ont été préparés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Secrétariat du Conseil du Trésor ; ils ne contiennent pas tous les renseignements devant être fournis dans des états financiers annuels complets. Les présents états financiers trimestriels consolidés condensés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités au 31 mars 2016 et relatifs à l'exercice terminé à cette date, qui sont inclus dans le Rapport annuel 2016 de la SADC.

Les états financiers trimestriels consolidés condensés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de l'obligation au titre des prestations définies, qui sont comptabilisées selon leur valeur actualisée. Le coût historique est généralement établi en fonction de la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'un actif, ainsi que de la somme reçue en échange d'un passif.

2– Principales méthodes comptables

Sauf pour les exceptions notées ci-après, la Société a utilisé les mêmes méthodes comptables pour préparer les présents états financiers trimestriels consolidés condensés que pour les états financiers consolidés annuels au 31 mars 2016 et pour l'exercice terminé à cette date.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers trimestriels exige que la direction ait recours à des jugements et à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur le montant présenté des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations utilisées.

En préparant les présents états financiers consolidés condensés trimestriels, la direction a eu recours aux mêmes jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la Société que ceux auxquels elle avait eu recours lors de la préparation des états financiers consolidés annuels au 31 mars 2016 et pour l'exercice terminé à cette date ; les principales sources d'incertitude relatives aux estimations ont été également les mêmes.

Obligation au titre des prestations définies

À la fin de chaque exercice, la Société effectue une évaluation actuarielle pour établir la valeur actualisée de son passif au titre des prestations définies. Les écarts actuariels qui ressortent de cette évaluation sont comptabilisés immédiatement en résultats non distribués, en tant qu'autres éléments du résultat global.

Aucune évaluation actuarielle n'a été faite en date des 30 juin 2016 et 2015. Par conséquent, aucun écart actuariel n'a été comptabilisé.

3– Titres de placement

Les tableaux suivants indiquent les différentes échéances des titres de placement de la Société et la composition de son portefeuille de placement.

	Terme à courir			Total
	90 jours ou moins	de 91 jours à 1 an	de 1 à 5 ans	
<i>Au 30 juin 2016 (en milliers de dollars canadiens)</i>				
Bons du Trésor	3 455	-	-	3 455
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,51	-	-	0,51
Obligations	217 148	486 361	2 703 511	3 407 020
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,11	1,21	1,16	1,16
Total des titres de placement	220 603	486 361	2 703 511	3 410 475
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,10	1,21	1,16	1,16

Terme à court

<i>Au 31 mars 2016 (en milliers de dollars canadiens)</i>	90 jours ou de 91 jours			Total
	moins	à 1 an	de 1 à 5 ans	
Bons du Trésor	13 239	-	-	13 239
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,50	-	-	0,50
Obligations	129 220	611 670	2 656 118	3 397 008
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,06	1,18	1,18	1,18
Total des titres de placement	142 459	611 670	2 656 118	3 410 247
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,01	1,18	1,18	1,17

Le tableau suivant donne une ventilation de la juste valeur des titres de placement de la Société.

<i>Au 30 juin 2016 (en milliers de dollars canadiens)</i>	Coût amorti	Profits latents	Justes valeurs			Total
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Bons du Trésor	3 455	-	3 455	-	-	3 455
Obligations	3 407 020	39 630	2 960 718	485 932	-	3 446 650
Total des titres de placement	3 410 475	39 630	2 964 173	485 932	-	3 450 105

<i>Au 31 mars 2016 (en milliers de dollars canadiens)</i>	Coût amorti	Profits latents	Justes valeurs			Total
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Bons du Trésor	13 239	-	13 239	-	-	13 239
Obligations	3 397 008	38 357	2 922 822	512 543	-	3 435 365
Total des titres de placement	3 410 247	38 357	2 936 061	512 543	-	3 448 604

Le tableau ci-après résume la qualité du crédit des titres de placement de la Société, selon leur notation de crédit.

Cotes de crédit (en milliers de dollars canadiens)		
	30 juin 2016	31 mars 2016
AAA	3 190 169	3 244 970
AA+	55 954	-
AA	112 684	113 072
AA-	-	-
A+	51 668	52 205
Total des placements	3 410 475	3 410 247

Dans les tableaux qui précèdent, les intérêts courus sont inclus dans la valeur comptable.

4– Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts représente la meilleure estimation de la Société en ce qui a trait aux sorties futures d'avantages économiques résultant de l'obligation de la Société d'assurer les dépôts détenus par les institutions membres dans le cas d'une faillite. L'estimation est basée sur un calcul de la perte attendue et est soumise à l'incertitude relative au montant et au moment des pertes. Ainsi, les pertes réelles pourraient différer considérablement des estimations.

Les variations de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts sont résumées ci-après :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts
Solde au 31 mars 2016	1 300 000
Augmentation de la provision	150 000
Solde au 30 juin 2016	1 450 000

5– Charges d'exploitation

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 juin 2016	30 juin 2015
Salaires et autres frais de personnel	5 405	5 248
Honoraires et autres frais	928	658
Frais généraux	883	887
Locaux	921	891
Traitement de données	443	512
Dotation aux amortissements	596	600
Sensibilisation du public	366	219
	9 542	9 015
Recouvrement de charges	(37)	(40)
Total des charges d'exploitation	9 505	8 975

6– Transactions entre parties liées

La Société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle a conclu des opérations avec certaines de ces parties liées dans le cadre de la prestation ou de l'achat de services divers. Ces opérations ont eu lieu dans le cadre des activités normales de la Société et sont comptabilisées à leur valeur d'échange, soit la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

7– Chiffres comparatifs

Après avoir réexaminé la présentation et le classement des éléments figurant au tableau consolidé condensé des flux de trésorerie, la Société a reclassé certains de ces éléments entre les activités d'exploitation et les activités d'investissement afin de donner une image plus précise de leur nature. La Société a reclassé les flux de trésorerie liés à l'achat d'intérêt sur des obligations en les transférant depuis les activités d'exploitation vers les activités d'investissement, en tant que flux de trésorerie liés à l'achat de titres de placement. En conséquence, elle a reclassé des flux de trésorerie totalisant 0,6 million de dollars, relatifs au trimestre terminé le 30 juin 2015, dans le tableau consolidé condensé des flux de trésorerie afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour le présent exercice.